



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



19124256

Déposé au Greffe du
Tribunal de l'Entreprise de Liège
le 05/08/18
jour de sa réception.
Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0640.957.192**

Dénomination

(en entier) : **MUDIA REDU ASBL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Rue du Moulin 141 à 6929 PORCHERESSE**

Objet de l'acte : **DEMISSION**

1. Démission

Monsieur Yves Martin, administrateur et trésorier souhaite présenter sa démission au conseil à l'assemblée générale en date du 14 janvier 2019.

L'assemblée prend acte et accepte la décision de Mr Martin, celle-ci remercie Mr Martin pour l'assistance et le travail accompli durant son mandat.

Le nouveau conseil d'administration sera donc composé de :

Noulet Charles Eric – Président du conseil et administrateur délégué

Toussaint Marie-Thérèse – Vice-Présidente du conseil

Noulet Aurélie – Secrétaire

Noulet Virginie – Administrateur

Noulet Sébastien – Administrateur

Leegenhoek Jacques – Administrateur

de Séjourner de Rameignies Marie-Elisabeth – Administrateur

L'assemblée donne mandat à Monsieur Gaetano De Rosa, comptable-fiscaliste agréé, afin d'effectuer les formalités de publication au Moniteur Belge et pour remplir toutes les formalités relatives à la présente décision.

Gaetano De Rosa
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature